



HAL
open science

La voie technologique du conflit sino-américain

Charles Thibout

► **To cite this version:**

Charles Thibout. La voie technologique du conflit sino-américain. La revue internationale et stratégique, 2020, 120 (4), pp.59-70. 10.3917/ris.120.0059 . hal-03090653

HAL Id: hal-03090653

<https://hal.science/hal-03090653>

Submitted on 29 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La voie technologique du conflit sino-américain

Charles Thibout

Chercheur associé à l'IRIS et doctorant au Centre européen de sociologie et de science politique (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CNRS, EHESS).

Le 11 février 2019, peu ont été émus de voir Donald Trump prendre un décret « sur le maintien du leadership américain en intelligence artificielle » et poser comme condition *sine qua non* de « la sécurité économique et nationale des États-Unis » la perpétuation de la domination du pays dans un champ scientifique et technologique apparemment si restreint et évanescent. De fait, Barack Obama avait affiché en son temps une position similaire et tout indique que Joe Biden s'inscrira dans leur sillage. Or, loin d'être anodines, ces décisions témoignent du statut fondamental de la technologie dans l'histoire de la puissance américaine et l'enjeu qu'elle symbolise à un moment crucial pour l'avenir des États-Unis sur la scène internationale.

Cette initiative serait en effet anecdotique sans les progrès technologiques qu'enregistre la Chine ces dernières années et, par conséquent, la menace qu'elle représente pour les États-Unis. L'ascension technoscientifique de la Chine et la fonction cardinale de la technique dans la tradition politique et la construction de l'hégémonie états-uniennes constituent l'architecture du grand récit de la rivalité sino-américaine. Les technologies émergentes, réunies sous l'acronyme NBIC (*nanotechnology, biotechnology, information technology, cognitive science*), ne forment pas seulement le répertoire d'intermédiation privilégié, et contingent du reste, de la conflictualité contemporaine ; elles ont été choisies ou se sont imposées comme des instruments de puissance en soi qui commandent tous les autres.

Les deux camps ont investi ces technologies d'une aura quasi providentielle, par-delà l'abîme culturel et politique qui les séparent¹. Chacun est persuadé qu'en capturant les technologies les plus sophistiquées, il sera en mesure de subjuguier ses concurrents et d'imposer son autorité sur le système international. En ce sens, la célèbre sentence de Vladimir Poutine relative à l'intelligence artificielle (IA) « celui qui sera leader [en intelligence artificielle] se rendra maître du monde » met en lumière un sentiment largement partagé à la tête des États, qui tend à la déification des nouvelles technologies. Certaines ouvrent, en effet, des perspectives fort attrayantes pour l'aspirant à l'hégémonie : intelligence artificielle, 5/6G, *blockchain*, informatique quantique, ingénierie génomique, hydrogène décarboné, etc. Ensemble, elles véhiculent de grandes espérances, de la prospérité économique à la suprématie militaire, en passant par le contrôle sociopolitique des populations, voire la résolution de la crise environnementale sans remise en cause du régime de production capitaliste. À telle enseigne que la technologie ne doit pas être considérée comme l'une des nombreuses désinences de la rivalité sino-américaine, mais bien comme son substrat et son principe même, au sens plein du terme.

¹ Voir Charles Thibout, « L'intelligence artificielle, une géopolitique des fantasmes », *Études digitales*, n° 5, 2018.

Éléments de préhistoire d'un conflit technologique

Chine : la modernité tout contre l'Occident

Cerner la fonction agonistique de la technologie dans la relation sino-américaine nécessite un bref passage par l'Histoire. Malgré la rupture introduite en 1949, la Chine socialiste hérite d'un discours nationaliste de revanche qui procède de l'humiliation des guerres de l'opium et du souvenir douloureux d'une déchéance vraisemblablement inéluctable face à la modernité technique de l'Occident. Aussi, comme ses devanciers, le régime de la République populaire affronte un paradoxe, en plaidant le nécessaire rattrapage technologique – la modernisation devient l'objectif national en 1978 – sans se briser sur l'écueil de l'occidentalisation qui équivaldrait à « perdre son âme »². On trouve dans le Mouvement du 4 mai 1919³ la première franche application de cette ligne qui fera florès, en Chine comme ailleurs⁴, jusqu'à aujourd'hui, comme le suggère la faveur prise par le néoconfucianisme dans l'idéologie officielle du Parti communiste chinois (PCC) et la pensée politique de Xi Jinping.

À la supériorité technique des Européens s'est substituée, après 1945, la prépondérance technologique des États-Unis, perçue en Chine comme la principale source de leur hégémonie. Il s'agit donc pour Pékin de prendre Washington pour modèle, en se gardant bien d'en importer la culture et les institutions. C'est ce à quoi s'appliquent Deng Xiaoping et le PCC dès la fin des années 1970, et désormais Xi Jinping, pour qui la promotion de valeurs traditionnelles, reconfigurées selon les standards du Parti, participe à la stabilisation sociopolitique du pays face aux perturbations venues de l'extérieur, et notamment des États-Unis⁵. D'une certaine manière, la constitution d'un réseau national – surnommé *Great Firewall*, achevé en 2008 –, structurellement coupé de l'Internet mondial, en est le pendant technologique.

États-Unis : « solutionnisme technologique »⁶

Pour les dirigeants états-uniens, il est également entendu que la maîtrise du système international est intrinsèquement liée à la puissance scientifique et technologique du pays. Cette puissance est fondée, depuis la Seconde Guerre mondiale, sur l'intervention directe de l'État dans la recherche universitaire et industrielle. Elle se dote d'une assise institutionnelle

² Cette idée est largement répandue, en Chine comme ailleurs. Au Japon, par exemple, elle s'exprime dès les années 1870 par le terme « wakon-yosai », que l'on peut traduire par « esprit japonais et techniques occidentales ».

³ Voir Samuel Chu et Kwang-Ching Liu (dir.), *Liu Hung-Chang and China's Early Modernization*, Armonk (New York), M. E. Sharpe, 1994 ; Kwang-Ching Liu, *Americans and Chinese: A Historical Essay and a Bibliography*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1963.

⁴ De nombreuses régions aux prises avec l'impérialisme et le colonialisme européen partagent cette équivoque. Voir par exemple Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Histoire du Moyen-Orient du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2016.

⁵ John Garrick et Yan Chang Bennett, « “La pensée de Xi Jinping”. Réalisation du rêve chinois de renouveau national », *Perspectives chinoises*, 2018/1-2, juin 2018.

⁶ Notion développée par le journaliste américain Evgeny Morozov, dans *To Save Everything, Click Here. The Folly of Technological Solutionism*, New York, Public Affairs, 2013.

majeure avec la création de l'Advanced Research Projects Agency (ARPA) en 1958, l'actuelle DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency)⁷, en réaction au lancement de Spoutnik par l'Union soviétique, qui met en lumière le primat du technologique dans la politique et la stratégie états-uniennes. En effet – c'est une constante de l'histoire récente –, la technologie est vue, à la fois, comme l'instrument de puissance par excellence, un indice de puissance – c'est à l'aune du niveau technologique d'un adversaire qu'est mesurée sa puissance – et comme la réponse, la variable d'ajustement stratégique privilégiée des États-Unis lorsque leur avantage comparatif, sur le plan militaire, est compromis. De là naîtront des inventions et des innovations de premier ordre, déterminantes pour la géopolitique états-unienne, comme Arpanet (Internet), le Global Positioning System (GPS) et les drones.

C'est ainsi que les *offset strategies* – littéralement « stratégies de compensation » – voient le jour durant la guerre froide : la première, dans les années 1950, s'applique à contrer la supériorité conventionnelle de l'Union soviétique en Europe par le renforcement de l'arsenal nucléaire. Lorsque celle-ci obtient la parité nucléaire, dans les années 1970, les États-Unis tâchent de compenser l'altération relative de leur puissance en se concentrant sur l'automatisation du champ de bataille et la guerre en réseau. Cette *Second Offset Strategy* jouera un rôle essentiel dans la révolution dans les affaires militaires (RMA), au tournant des années 1990 : la recherche et l'innovation militaires s'orienteront alors davantage vers la robotique et les drones, les bio- et nanotechnologies, et l'imagerie satellitaire⁸. Et, tel un rappel des pesanteurs de l'Histoire, la *Third Offset Strategy*, dévoilée à l'automne 2014, vise de nouveau la Russie, mais, plus encore, la Chine et ses progrès technologiques fulgurants.

L'essor technoscientifique de la Chine

La promotion fulgurante des technologies chinoises aux standards internationaux

Outre le précédent soviétique, la Chine n'est pas le premier pays qui, par ses progrès technologiques, inquiète l'hégémonie américaine. En 1982, lorsque le gouvernement japonais met en œuvre une politique technologique de grande ampleur, baptisée *Fifth Generation Computer Systems*, dotée d'un budget initial de 850 millions de dollars – somme inédite à l'époque pour un programme technologique –, Washington prend peur : l'objectif du gouvernement japonais est de concevoir des ordinateurs doués d'une intelligence artificielle, un domaine dans lequel le gouvernement et surtout le département de la Défense états-uniens avaient nourri d'immenses espoirs et dépensé des sommes considérables depuis les années 1960. Le projet est donc pris très au sérieux, d'abord par les Européens qui répliquent l'année suivante avec le programme ESPRIT (Programme stratégique européen pour la recherche en technologie de l'information), puis les États-Unis avec la *Strategic Computing Initiative* dont le budget total atteindra 1 milliard de dollars. Le sujet est si sensible qu'en 1982, l'ancien vice-président, Walter F. Mondale, en campagne pour les primaires démocrates, avertit un

⁷ David Edgerton, « L'État entrepreneur de science », in Christophe Bonneuil et Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. Tome 3 : Le siècle des technosciences*, Paris, Seuil, 2015.

⁸ Étienne de Durand, « "Révolution dans les affaires militaires". "Révolution" ou "transformation" », *Hérodote*, n° 109, 2003/2.

groupe d'électriciens que, sans changement politique majeur, leurs enfants seront condamnés à « épousseter les ordinateurs japonais ». Cette crainte du déclassement et de la substitution, par la voie technologique, d'une puissance étrangère à la prééminence états-unienne se retrouve aujourd'hui, parfois dans des termes identiques, dans la manière dont la menace chinoise est dépeinte.

Et pour cause : la Chine engrange les succès scientifiques et technologiques à une vitesse remarquable. Cette réussite n'est pas le fruit d'une ambition récente, puisque, dans sa formulation contemporaine, elle s'origine dans la prise de pouvoir de Deng Xiaoping. Au sortir de la Révolution culturelle (1966-1976), période de bouleversement sans précédent du système de recherche et d'enseignement supérieur et secondaire, entre autres, qui cause la perte d'au moins 1 million d'étudiants de premier cycle et 100 000 étudiants de deuxième cycle⁹, le gouvernement chinois s'est appliqué à rebâtir son système universitaire. La communauté scientifique est alors réhabilitée, les chercheurs retrouvent leurs postes, rallient la stratégie officielle, et la science et l'éducation se hissent au rang de priorité de l'État.

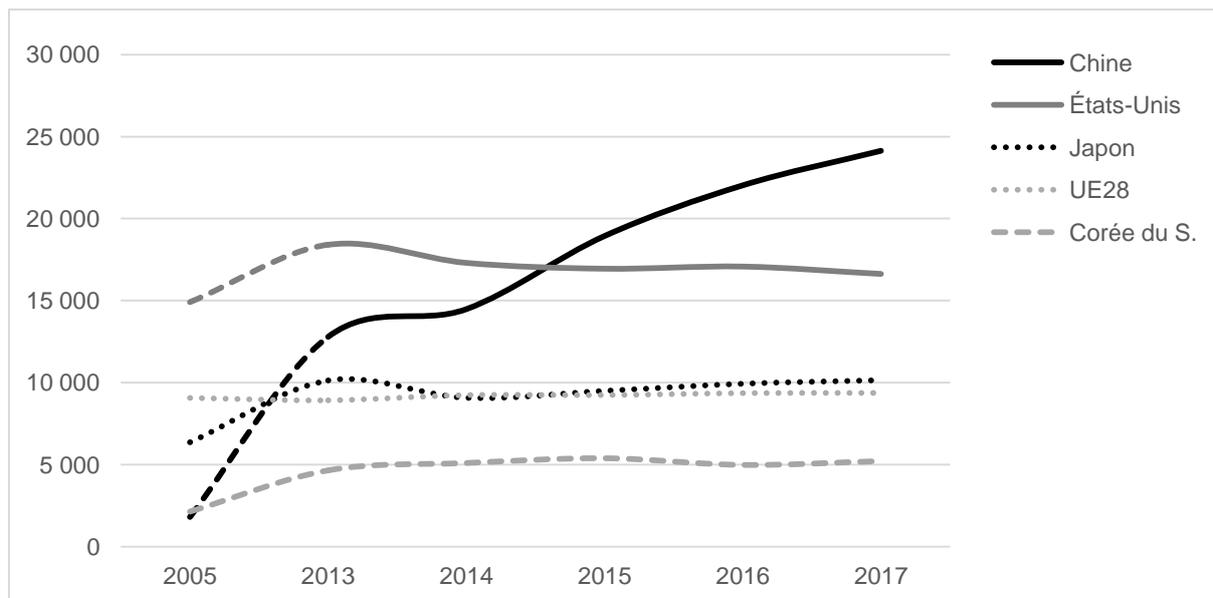
À partir des années 1980, la politique technoscientifique rejoint les ambitions économiques, sociopolitiques et géopolitiques de Pékin, que l'on peut résumer par le triptyque : prospérité, stabilité et puissance. Cette vision globale du progrès scientifique et technologique s'articule, dès 1995, autour d'un programme de « redressement de la nation par les sciences, les technologies et l'éducation », avant de se matérialiser, en 2006, par l'élaboration d'un plan pour le développement des sciences et des technologies à moyen et long terme (2006-2020). Ce plan vise alors principalement « le développement de la capacité d'innovation nationale au service d'une économie de haute croissance et d'une société riche et harmonieuse »¹⁰. Comme tel, le plan *Made in China 2025* n'en est que le prolongement, à ceci près que les technologies émergentes – technologies de l'information, robotique, biotechnologies, etc. – en sont la pierre angulaire, et que l'objectif est de procéder à la transformation endogène de la Chine en puissance technologique et industrielle et de la projeter plus ostensiblement sur le reste du monde, tout particulièrement par l'entremise des entreprises nationales.

Quelques indicateurs permettent de dresser, fût-ce sommairement, un bilan provisoire de ces politiques. D'abord, les dépenses en recherche et développement (R & D) ont été multipliées par douze entre 2000 et 2018 : la Chine dépasse la France dès 2002, puis l'Allemagne en 2005, le Japon en 2009, l'Union européenne (UE) en 2016, et se classe deuxième derrière les États-Unis. La trajectoire est similaire pour les demandes de brevets. En 2019, la Chine est devenue le principal pays émetteur de demandes internationales de brevets déposées auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) devant les États-Unis – une tendance tout particulièrement manifeste dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Figure n° 1 : Demandes de brevets TIC, par pays

⁹ Shipei Qu, *中国大学教育发展史 (Histoire de l'enseignement universitaire en Chine)*, Taiyuan, Shanxi Education Press, 2006.

¹⁰ Cao Cong, « Chine : la fabrication d'une superpuissance technoscientifique », in Christophe Bonneuil et Dominique Pestre, *op. cit.*, p. 451.



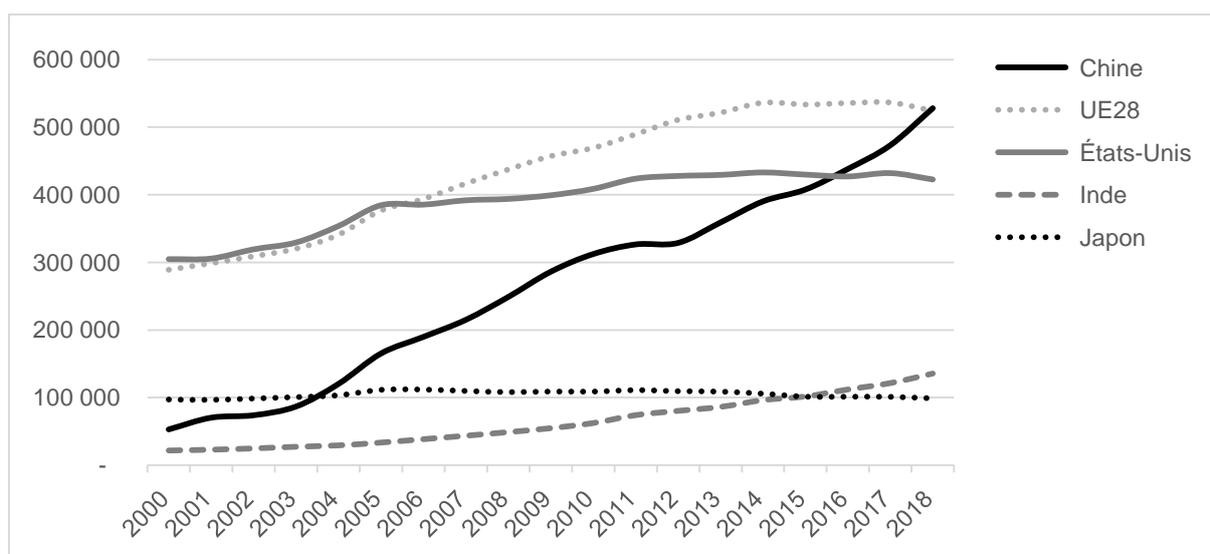
Source : OCDE.

Les demandes chinoises de brevets TIC ont été multipliées par treize entre 2005 et 2017, alors qu'elles stagnent du côté états-unien, voire diminuent légèrement depuis 2013. La Chine a ainsi pris la tête du classement international en 2015, et Huawei est aujourd'hui l'entreprise qui dépose le plus de demandes de brevets au monde, toutes catégories confondues. Certes, ces chiffres sont à manier avec précaution, car ils n'informent en rien de la valeur ni de la qualité réelle ni de l'exploitation possible de ces inventions. Des tendances analogues s'observent néanmoins dans d'autres domaines technologiques de premier plan, où la Chine fait systématiquement partie du trio de tête, en concurrence avec les États-Unis et le Japon – le cas particulier de l'Union européenne est mis à part¹¹. En 2017, il en va ainsi des biotechnologies (3^e), des technologies d'intelligence artificielle (3^e), des nanotechnologies (2^e), des technologies médicales (3^e) et des technologies liées à l'environnement (3^e)¹².

Figure n°2 : publications scientifiques et techniques, par pays

¹¹ D'une part, nous manquons de données sur l'ensemble de l'UE. D'autre part, cela reviendrait à considérer que l'UE est une entité politique cohérente, à l'instar des États-Unis et de la Chine ; or il s'agit avant tout d'un système intergouvernemental dont les membres sont concurrents.

¹² Statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : demandes de brevets selon la procédure PCT.



Source : Banque mondiale.

Attendu la trajectoire dessinée ces dernières années, la position de la Chine s'est probablement affermie, voire renforcée depuis lors. C'est le cas des publications scientifiques et techniques, domaine dans lequel le pays s'est hissé à la première place en 2018. À l'image des brevets, ce résultat n'atteste pas la valeur scientifique du travail produit ni ses terminaisons et applications économiques ou militaires, mais il témoigne d'une disposition à s'affirmer comme une puissance scientifique et contribue à troubler le portrait d'un « atelier du monde » tout juste à même de singer l'ingéniosité et les succès occidentaux. Entre 2000 et 2018, la Chine a ainsi décuplé ses publications annuelles (528 263 en 2018) et successivement dépassé quelques-unes des plus grandes nations scientifiques de l'histoire occidentale : la France dès 2000, l'Allemagne en 2001, le Royaume-Uni en 2002, le Japon en 2004, les États-Unis en 2016 et, enfin, l'UE tout entière en 2018. Cette dynamique est corrélée au nombre de chercheurs qui, secteurs public et privé confondus, a crû de 25 % entre 2013 et 2018 pour atteindre un effectif de 1,87 million de d'individus, plaçant le pays en tête du classement mondial¹³. Quant au personnel total de R & D, il s'élève, en 2018, à 4,4 millions de personnes, devant l'UE (3,3 millions)¹⁴, bien que, rapportés à l'ensemble de la population active, ces chiffres restent mesurés.

Le modèle américain

Dans cette ascension, le gouvernement chinois a joué un rôle analogue à celui de son homologue états-unien à partir de la présidence de Franklin D. Roosevelt (1933-1945). De fait, la Chine a adopté un modèle de développement proche de celui des États-Unis, notamment sous l'impulsion du département de la Défense, jusque dans les années 1990. La politique technologique chinoise est structurée autour de l'État-parti, qui fixe les objectifs stratégiques à un écosystème technoscientifique, principalement composé des grandes

¹³ À la deuxième place si l'on tient compte des effectifs totaux de l'UE.

¹⁴ Le personnel total de R & D aux États-Unis n'est pas connu.

universités d'État et des entreprises technologiques dominantes¹⁵, chargées de mettre en application les directives du pouvoir central. Il en résulte l'édification d'un « complexe techno-partidaire »¹⁶, dont les relations multiples entre ses parties évoquent, sans toutefois s'y assimiler, non seulement le complexe militaro-industriel états-unien, quoique dans un rapport de force inversé, mais aussi l'interconnexion systématique des firmes transnationales numériques américaines avec l'administration fédérale. De même que des représentants des GAFAM¹⁷ ont été sélectionnés pour former la Commission de sécurité nationale sur l'intelligence artificielle, les autorités du PCC ont nommé les dirigeants d'Alibaba, de Tencent et de Baidu vice-présidents de la Fédération des sociétés de l'Internet chinois, dont la mission – régalienne – est de « nettoyer le cyberspace et de garantir la sécurité et la souveraineté du pays sur l'Internet national »¹⁸. Aussi, lorsque Donald Trump pointe la connivence, réelle au demeurant, de la plupart des entreprises technologiques chinoises avec le régime, il s'agit moins d'un plaidoyer ingénu pour l'économie libérale de marché et le libre-échange que d'un artifice rhétorique visant à légitimer la mise au ban de la scène internationale des entreprises et de l'État chinois.

L'ombre du modèle états-unien se profile distinctement derrière la contribution des entreprises à la poursuite de la politique étrangère et de sécurité chinoise. De même que la National Security Agency (NSA), à travers le programme PRISM révélé par Edward Snowden, dispose d'un accès direct aux données personnelles hébergées par les firmes numériques américaines, les services de renseignement chinois ont toute latitude pour exiger des entreprises nationales qu'elles transmettent les informations en leur possession, y compris les données numériques (loi sur l'espionnage du 27 juin 2017). Le rattrapage de la Chine progresse encore davantage depuis la mise en application, le 1^{er} juin 2017, de la loi sur la cybersécurité chinoise, qui impose aux entreprises collectant des données dans le pays de les stocker sur le territoire national, renforçant ainsi la capacité des services de l'État à y accéder. En somme, c'est une manière de rééquilibrer le rapport de force juridique avec les États-Unis qui, du *Patriot Act* (2002) au *Cloud Act* (2018), ont bâti un appareil normatif particulièrement favorable à ce type de procédés. À cet égard, l'élection de Joe Biden, ancien vice-président de Barack Obama, ne devrait guère infléchir la stratégie américaine : dans son équipe de transition figurent, en effet, deux anciens représentants d'intérêts de Facebook et d'Apple ; et, à l'heure où nous concluons la rédaction de cet article, Eric Schmidt, l'ex-PDG de Google est pressenti pour diriger une « *task force* » dédiée à l'industrie des nouvelles technologies au sein de la Maison-Blanche¹⁹. Il faisait déjà partie de l'équipe de transition du président élu Barack Obama en 2008 et dirige actuellement la Commission de sécurité nationale sur l'intelligence artificielle : les aléas électoraux n'altèrent visiblement guère la permanence de ces liens entre l'administration centrale et le système technoscientifique.

¹⁵ Réunies sous l'acronyme BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi). Y figurent également Huawei, ZTE, Hikvision, SenseTime, iFlytek, Megvii, et bien d'autres encore.

¹⁶ Voir Charles Thibout, « La compétition mondiale de l'intelligence artificielle », *Pouvoirs*, n° 170, septembre 2019.

¹⁷ Pour Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft, auxquels il faut adjoindre des entreprises telles qu'IBM, Intel, Qualcomm, Cisco, etc.

¹⁸ Zhang Hui, « China forms mega internet group to promote Party development in industry », *Global Times*, 5 mai 2018.

¹⁹ Kiran Stacey, Richard Waters, « What can Silicon Valley expect from Joe Biden ? », *Financial Times*, 8 novembre 2020.

Un tremplin géopolitique

Fortes du soutien de l'État et d'un niveau croissant de compétitivité, les entreprises technologiques sont devenues, en quelques années, de puissants relais de la politique étrangère chinoise. Dans le cadre de la Belt and Road Initiative (BRI), elles font office de têtes de pont du vaste réseau de dépendances que bâtit Pékin de l'Asie à l'Europe, en passant par l'Afrique et l'Amérique latine. Leurs technologies de traitement de données, dont l'intelligence artificielle, sont des atouts de taille pour affirmer la position de la Chine dans ces pays. Les projets sécuritaires de *smart city* – ou *safe city* – abondent. En 2019, plus de 230 villes dans 90 pays ont recours aux technologies de Huawei, comme l'indiquait naguère le site officiel de l'entreprise – contre 40 pays seulement en 2017. Huawei, mais aussi Hikvision, Dahua et ZTE sont parmi les entreprises chinoises les plus sollicitées pour la fourniture de technologies sécuritaires, notamment dans le domaine de l'IA. Parmi leurs clients, on distingue des régimes autoritaires comme le Zimbabwe ou la Malaisie, mais également des démocraties libérales comme le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, Malte, l'Espagne, le Royaume-Uni ou encore la France²⁰. Des systèmes représentatifs occidentaux adoptent ainsi l'appareillage répressif d'un État totalitaire, dont les multiples violations des droits de l'homme sont pourtant largement documentées.

C'est bien dans ce contexte que s'inscrivent les menaces de rétorsion de l'administration Trump contre tout pays qui autoriserait le déploiement d'équipements de cinquième génération de réseaux mobiles (5G) de Huawei. Le gouvernement américain réagit donc à une menace pour la supériorité technologique et, par extension, économique et militaire des États-Unis, mais aussi à un risque de désagrégation de son système d'allégeances : les tergiversations françaises, sud-coréennes et britanniques – malgré un ralliement tardif à la position états-unienne – et le soutien d'États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Huawei, comme la Turquie, la République tchèque ou encore l'Italie, dénotent la fissuration du bloc atlantiste – au-delà d'ailleurs de la seule question technologique.

Du technologique au politique, du politique au technologique

Enfin, la Chine a-t-elle déjà supplanté les États-Unis en matière de puissance technologique ? La plupart des analyses répondent à cette question par la négative. Notre voix s'ajoute aux leurs, si tant est que l'on assimile la Chine et les États-Unis à des monolithes, des systèmes parfaitement solidaires de gouvernementalité, disposant d'un contrôle illimité sur leur écosystème technoscientifique, ce qui n'est vrai pour aucun des deux. Mais il n'en demeure pas moins que l'État chinois est sans doute capable de maîtriser, de coordonner, d'orienter et de diriger bien plus strictement son système productif et scientifique que ne le peut l'État fédéral américain. Pour une raison essentielle : le modèle états-unien qu'a

²⁰ Steven Feldstein, « The Global Expansion of AI Surveillance », *Working paper*, Carnegie Endowment for International Peace, septembre 2019.

embrassé la Chine, fondé sur un État-stratège prépotent, a été progressivement abandonné par les États-Unis eux-mêmes à partir des années 1970. À telle enseigne que les GAFAM, en pleine guerre économique sino-américaine, n'ont pas rencontré d'obstacle à l'ouverture de centres de R & D et à la multiplication des partenariats avec les entreprises en Chine, fût-ce dans des technologies sensibles, car duales²¹, telles que l'intelligence artificielle. Microsoft aurait même collaboré dans le domaine de l'IA avec une université liée à l'armée chinoise (China's National University of Defense Technology) à des fins de surveillance et de censure²². Google a lui aussi été publiquement accusé, à la fois par Patrick Shanahan, secrétaire à la Défense, et par le chef d'état-major des armées, d'œuvrer au profit de l'armée chinoise²³. Tout porte donc à croire que ces entreprises, dont l'origine et le formidable essor sont étroitement liés à l'intervention étatique, ont entamé un processus d'autonomisation. S'il se poursuit, l'État verra réduite sa capacité à mobiliser ces entreprises qui, rappelons-le, occupent les premières places du classement mondial des capitalisations boursières et considèrent d'un œil méfiant l'action et l'existence même des États²⁴.

Finalement, si la Chine est perçue comme une menace pour la primauté technologique états-unienne, l'essor scientifique et technique avéré de Pékin n'en est que la cause visible, comme l'illustre parfaitement la polémique autour de la 5G. En effet, lorsque l'administration Trump accuse Huawei d'atteinte à la sécurité des systèmes d'information, de vol de propriété intellectuelle et même de collusion avec le régime chinois, elle mobilise un argumentaire difficilement soutenable comme tel, d'autant que les mêmes arguments, et de façon autrement plus étayée, valent pour les entreprises américaines²⁵. Mais, plus encore, elle révèle une crainte bien plus prégnante des effets indirects de ces progrès technologiques, et en premier lieu, l'impuissance des États-Unis à contenir l'expansion géopolitique de la Chine en mobilisant la composante la plus dynamique de son système technoscientifique.

L'émancipation, certes lente et graduelle, des firmes transnationales numériques américaines et, dans le même mouvement, l'influence croissante de la Chine, y compris dans les territoires historiquement dépendants des États-Unis, ont, de toute évidence, une incidence majeure sur la perception de la menace chinoise. Car, si ce mouvement s'affirmait, les États-Unis pourraient perdre non seulement des alliés, mais également le contrôle de marchés et d'espaces essentiels à l'approvisionnement en matières premières et en biens intermédiaires qui forment la substructure de l'économie américaine. En témoignent des métaux aussi stratégiques que les terres rares, dont la production mondiale est majoritairement contrôlée par la Chine, qui fournit 80 % de celles consommées aux États-Unis²⁶. En s'appuyant sur le

²¹ Les technologies duales ou à « double usage » ont des applications aussi bien civiles que militaires.

²² Madhumita Murgia et Yuan Yang, « Microsoft worked with Chinese military university on artificial intelligence », *Financial Times*, 10 avril 2019.

²³ Senate Armed Services Committee, « Hearing to receive testimony on the Department of Defense budget posture in review of the Defense Authorization Request for fiscal year 2020 and the Future Years Defense program », Washington, 14 mars 2019.

²⁴ Voir Charles Thibout, « Nouvelle gouvernamentalité et fin du politique. Libéralisme, contrôle social et privatisation du pouvoir », in Boris Barraud (dir.), *L'intelligence artificielle. Dans toutes ses dimensions*, Paris, L'Harmattan, 2020.

²⁵ Kavé Salamatian, « Trump contre Huawei : enjeux géopolitiques de la 5G », *Hérodote*, n° 177-178, 2020/2-3.

²⁶ Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Paris, Les liens qui libèrent, 2018. Voir aussi les statistiques annuelles du U.S. Geological Survey, qui donnent une estimation minimale de la production de terres rares par la Chine.

progrès technologique, ressort historique de la puissance américaine, les ambitions chinoises, courant le long des nouvelles routes de la soie qui s'insinuent au cœur de la sphère de domination états-unienne, font de Pékin un concurrent direct de Washington, révèlent les craquelures de son système hégémonique et ouvrent éventuellement la voie à une confrontation totale à l'issue incertaine.